

Installation du Conseil Municipal et élection d'un Maire et de quatre Adjoints.

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pendant la durée de l'urgence sanitaire, il est possible de réunir le conseil municipal en tout lieu, afin de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale. La réunion a eu lieu salle de la Ferme de l'Eglise et à huis clos, le caractère public de la réunion a été maintenu par la retransmission en direct des débats sur internet.

L'an deux mil vingt et le vingt-sept mai, **Étaient présents** : M. Marc ALLES, Maire sortant, M. Maurice CHANCLUD, M. David ALEXANDRE, M. Frédéric AUROUX, Mme Martine BUISINE, Mme Sandrine CARRICO, Mme Françoise CLUZEL, M. Alain CRISTOFOLI, M. Daniel FRANÇOIS, M. Hervé GODEAU, Mme Frédérique MAYORDOMO, Mme Martine MEUNIER, Mme Martine PALFRAY et Mme Caroline POYART. **Étaient absents** : Mme Jeanne LASSIMOUILLAS qui a donné pouvoir à Mme PALFRAY et M. Xavier GRINDEL qui donné pouvoir à M. AUROUX.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Marc ALLES Maire, qui après l'appel nominal, a déclaré installé M. David ALEXANDRE, M. Frédéric AUROUX, Mme Martine BUISINE, Mme Sandrine CARRICO, M. Maurice CHANCLUD, Mme Françoise CLUZEL, M. Alain CRISTOFOLI, M. Daniel FRANÇOIS, M. Hervé GODEAU, M. Xavier GRINDEL, Mme Jeanne LASSIMOUILLAS, Mme Frédérique MAYORDOMO, Mme Martine MEUNIER, Mme Martine PALFRAY et Mme Caroline POYART dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. ALLES témoigne de sa reconnaissance à son ancien conseil et félicite les nouveaux conseillers pour les bons résultats obtenus lors de l'élection du 15 mars 2020. Il remercie ses adjoints pour tout le travail accompli et particulièrement M. Chanclud pour son soutien au cours de ces années. Il espère qu'il sera épaulé de la même manière que lors de son mandat. Il remet son écharpe officielle de Maire à M. Chanclud, salue l'assemblée et quitte la salle.

M. GODEAU Hervé le plus âgé des membres du Conseil a ensuite pris la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire la plus jeune conseillère Mme Caroline POYART et deux assesseurs Mmes BUISINE Martine et CLUZEL Françoise.

ELECTION DU MAIRE – Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.122-4, L.122-5 et L.122-8 du code des communes, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.122-4 du code des communes, **M. Maurice CHANCLUD** s'est présenté candidat.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis dans la corbeille son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

M. CHANCLUD ayant obtenu 15 voix, la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Il a remercié les conseillers pour leur confiance et a proposé l'élection de quatre adjoints. Le premier adjoint serait conseiller communautaire et à ce titre doit participer à de nombreuses réunions. Le second Adjoint s'occuperait plus précisément du technique (agent technique, voirie, marchés de travaux...). Le troisième adjoint serait chargé de la gestion financière (Budget, dépenses, recettes...). Le quatrième adjoint prendrait en charge la biodiversité et la communication (Parc Naturel de Chevreuse, espaces naturels et rédaction de l'information....)

ELECTION DU PREMIER ADJOINT – Premier tour de scrutin. Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. CHANCLUD, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint. **M. GODEAU Hervé** s'est présenté comme candidat. **M. GODEAU Hervé** ayant obtenu 15 voix, la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Premier Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT – Premier tour de scrutin. **M. CRISTOFOLI Alain** s'est présenté comme candidat. **M. CRISTOFOLI** obtenu 15 voix, la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT – Premier tour de scrutin. **M. AUROUX Frédéric** s'est présenté candidat. **M. AUROUX** ayant obtenu 15 voix, la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT – Premier tour de scrutin. Mme **CARRICO Sandrine** s'est présentée comme candidate. Mme **CARRICO** ayant obtenu 15 voix, la majorité absolue des suffrages, a été proclamée quatrième Adjointe et a été immédiatement installée.

Syndicat Intercommunal des Ecoles (SIE) de Rochefort/Longvilliers : Le Syndicat est administré par un comité composé de deux délégués titulaires par commune, élus par les conseillers municipaux de chaque commune, ainsi que deux délégués suppléants appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires. Il est nécessaire de procéder à la désignation des membres du syndicat, pour permettre de réunir dans les meilleurs délais, le comité syndical afin de procéder à l'élection d'un nouvel exécutif. Il est proposé de désigner comme délégués titulaires : M. Maurice CHANCLUD et Mme Caroline POYART, comme suppléants : Mme Martine MEUNIER et M. Frédéric AUROUX. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

M. Chanclud précise qu'un prochain conseil aura lieu rapidement, pour entre autres, nommer les délégués aux différents syndicats et membres des commissions. Les séances du Conseil municipal ont lieu le vendredi soir à 20H30.

M. Le Maire lit la charte de l'élu local aux conseillers. Les assesseurs rédigent le procès-verbal et procède aux signatures de ce dernier.

La séance est levée à 20h51.